MAIRIE DE MANTEYER
SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

DE-001-2025

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	07
Nombre de membres qui ont pris part à la délib	10
Date de la convocation 10/01/2025	

L'an deux mille vingt-cinq et le seize janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents non excusés : TESSA née BONNARDEL Dorine

Absent excusé représenté : LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Michel PONS)
LEVY Claude (pouvoir à Pablito LORIDON)
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale dispose qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme Nelly BETEILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

Adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à main levée, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

A voté contre : 0
Abstention : 0
Ont voté pour : 10

Pour extrait conforme

Date le 27/01/2025

Le Maire

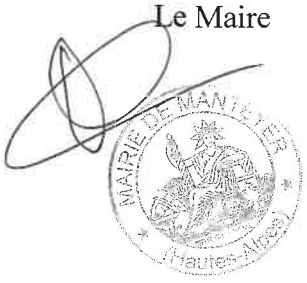

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-210500757-20250116-DE-001-2025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/01/2025